

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 19 JUIN 2014

Présents : MM. BERNOS, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

Pouvoirs : Suzanne SAGE à Maryse ARTIGAU  
France JAUBERT-BATAILLE à Bernard AURISSET  
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER  
Dominique FOIX à Denise MICHAUT  
Maylis DEL PIANTA à Maité POTIN  
Gérard ROSENTHAL à Daniel LACRAMPE  
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM

Suppléants : Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA

Excusés : Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE, Christophe GUERY.

REÇU

le 25 JUIN 2014

RAPPORT N°140619-12-FIN

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON ST-MARIE

### BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE - COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Mme BESSONNEAU informe que le Compte Administratif de l'exercice 2013 de la Restauration Scolaire du Piémont Oloronais est arrêté comme suit, avant affectation des résultats antérieurs :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultat</u>
Section Investissement	7 361.75	30 789.67	+23 427.92
Section Fonctionnement	472 406.09	482 414.79	+10 008.70.
<u>TOTAL</u>	<u>479 767.84</u>	<u>513 204.46</u>	<u>33 436.62</u>

Le résultat de clôture, c'est-à-dire après intégration des résultats antérieurs, est le suivant :

	<u>Résultat</u> <u>2012</u>	<u>Exercice</u> <u>2013</u>	<u>Résultat</u> <u>Clôture</u>
Section Investissement	6839.41	23 427.92	30 267.33
Section Fonctionnement	26 549.34	10 008.70	36 558.04.

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité. Le Président ne participant pas au vote**

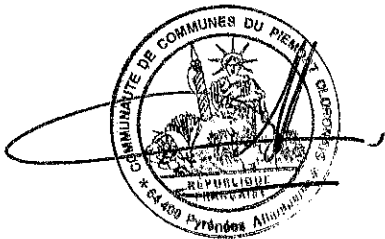
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2013 du budget annexe du Service Restauration Scolaire de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Percepteur

- **APPROUVE** le Compte de Gestion

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 juin 2014

Suivent les signatures

Affiché le 25.06.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 25 JUN 2014

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE